



Procès-verbal de l'Assemblée générale d'AFRANE – 13 mai 2023

Lieu : siège d'AFRANE au 16 passage de la Main d'Or 75011 Paris

Date : le 13 mai 2023 à 14h

Ordre du jour

Rapport moral

Rapport d'activité

Rapport éthique

Rapport du comité éthique

Rapport financier

Projets pour l'année 2023 et budget prévisionnel

Situation en Afghanistan, témoignage d'Eric Cheysson, président de La chaîne de l'espoir

Election des administrateurs

Point divers

L'assemblée est composée de 44 personnes présentes et de 99 personnes ayant envoyé un pouvoir.

Résolution n°1 : l'assemblée générale désigne à l'unanimité André de Margerie comme Président de séance et Valérie Vitton comme Secrétaire de séance.

En début de séance, Nil Pitrat rend hommage à Christiane Perdon, adhérente de longue date et qui animait le comité éthique d'AFRANE. Tous ceux qui la connaissaient et la côtoyaient se souviennent de sa gentillesse, de sa discrétion, de son implication à AFRANE et de son amour pour l'Afghanistan.

Une pensée également pour Wali Nouri, un proche d'AFRANE qui avait participé à la création de l'association, pour Chantal Potet, adhérente de Grenoble qui avait effectué avec son mari une mission à Kaboul en 2002 et dans le Waras en 2004 ainsi qu'à Homayoun Chah Assefy lui aussi ami d'AFRANE depuis l'origine.

Tous quatre nous ont quittés depuis la dernière AG.

Rapport moral 2022

Le rapport moral est lu par Nil Pitrat, président d'AFRANE.

« L'objectif est de vous présenter le bilan de l'année 2022, ou plutôt de l'année écoulée depuis la dernière assemblée générale de 14 mai 2022 et l'impact que l'évolution de la situation en Afghanistan a eu sur les activités d'AFRANE. De vous rendre également compte des décisions et des orientations qui ont été prises par le CA (conseil d'administration) tout au long de l'année.

Le CA s'est réuni à six reprises : le 14 mai (Paris), le 25 juin (Paris), les 3 et 4 septembre (La Rochelle), le 7 janvier (Paris), le 18 février (en séance extraordinaire - en ligne), le 1er avril (Paris).

Comme l'année 2021 qui avait vu le départ pour la France d'une grande partie de l'équipe d'AFRANE et la prise de Kaboul et du pouvoir par les Talibans le 15 août, l'année 2022 a été des plus chaotiques

pour l'Afghanistan. La répercussion pour les projets d'AFRANE est qu'il est très difficile d'avoir de la visibilité à moyen terme et de se projeter. On a beaucoup subi les aléas, on a dû souvent réagir, s'adapter.

Suite à la prise de pouvoir des talibans, l'AFD avait déjà gelé les fonds qu'elle avait octroyés à des projets dits de "développement". Notre projet "tous et toutes à l'école" avait été mis en suspens et la deuxième tranche n'était plus assurée.

Tout au long de l'année, des réunions et des échanges ont eu lieu avec l'AFD pour expliquer notre position et essayer de sauver au moins en partie ces financements. Le point d'achoppement était et reste la manière de transférer l'argent en Afghanistan. L'AFD n'acceptant pas le système d'hawala (*méthode traditionnelle et informelle de transfert d'argent*) qui est pourtant utilisé par la majorité des organisations présentes dans le pays. Nous attendons encore la validation finale pour qu'au moins une partie de la tranche 2 soit utilisée pour le projet de cours à distance développé depuis la France.

L'évolution du régime taliban nous a à nouveau obligé à nous adapter. Nos doutes sur la réalité de l'existence de taliban 2.0 "ouverts et inclusifs" se sont confirmés et peu à peu le pouvoir taliban a montré son vrai visage, qu'on lui connaissait déjà, intolérant et autoritaire, répressif à l'égard des libertés et des droits des femmes et des minorités.

Déjà interdites d'accès à l'enseignement secondaire, les filles se sont également vues privées en décembre du droit de suivre des études supérieures.

Un peu plus tard, toujours en décembre, un nouveau décret a cette fois interdit aux femmes de travailler pour les ONG nationales et internationales. Cette interdiction a été étendue à l'ONU qui avait été épargnée dans un premier temps. Les ONG médicales semblent encore pour le moment ne pas être concernées par cette mesure.

Ces mesures liberticides à l'encontre des femmes sont bien entendu en contradiction totale avec les valeurs d'AFRANE. En réponse, le CA qui s'est réuni le 7 janvier de cette année a adopté plusieurs principes : ne pas donner l'impression que l'association cautionne la position des Taliban et, en lien avec la position de la majorité des ONG, suspendre les activités pour un mois.

Un CA extraordinaire s'est tenu le 18 février, une fois le délai d'un mois écoulé, pour statuer sur la reprise des activités, en l'absence d'évolution de la position des autorités. En dehors des projets non déclarés officiellement et non impactés par les interdictions, comme le projet de formation à distance et le soutien aux classes informelles, il a été décidé de continuer les distributions alimentaires, mais de cesser toute activité si l'égal accès des femmes et des hommes devait être remis en cause. Ainsi, la formation hivernale (Winter training) prévue dans le Waras a été annulée dans sa version initiale et s'est développée de manière informelle, via la réalisation de vidéos qui seront distribuées aux professeurs, hommes et femmes.

Du côté des actions officielles, il a également été décidé de développer des petits projets de WASH (eau, assainissement et hygiène) et d'investiguer ce qui peut être fait en agriculture, des domaines moins sensibles. Mais les relations avec les ministères et les autorités talibanes restent compliquées, le nouveau régime s'avérant encore plus bureaucratique et procédurier que l'ancien.

Dans l'incapacité de travailler directement dans les écoles, nous soutenons localement des projets de classes informelles. C'est le cas à Tcharikar avec certains professeurs de français, à Dacht-e Barchi, à Bamiyan et à Djalalabad. Ce type de soutien est appelé à se développer.

Même si la sécurité n'est plus l'obstacle premier à la mise en place de nos actions, comme cela pouvait être le cas auparavant, on ne peut pas dire pour autant que la paix règne en Afghanistan. La paix ne peut pas être limitée à la question de la sécurité. La peur qui règne en Afghanistan, l'arbitraire, le sentiment d'oppression, l'absence d'espoir sont antinomiques à la paix. Le pays reste fréquemment touché par des attentats, la plupart du temps revendiqués par l'Etat islamique. Ceux-ci ont pu cibler des centres éducatifs (30 septembre centre de formation Kaboul hazara), des sites religieux (différentes mosquées : le 17 aout Abu Bakr ak Sadiq) comme des lieux associés à la présence étrangères dans le pays (hôtel fréquenté par des Chinois, Ambassades de Russie ou du Pakistan). Alors que de plus en plus certains pays sont tentés de renouer des liens avec les Talibans.

Point sur les ressources humaines :

La personne qui s'occupait de la gestion à Kaboul est partie avec 12 k€. On essaye de récupérer la somme puisqu'il est sans doute arrivé en France mais c'est complexe.

Une nouvelle personne a été recrutée sur place, il s'agit de Waheedullah Arunzada. .

En France deux salariés qui travaillaient déjà pour Afrane en Afghanistan, Hamidullah Mirzaei et Sadiq Jamal, travaillent maintenant avec Claire Patard sur les projets pédagogiques à distance.

A Paris, Charlotte Faget, assistante administrative, remplace Kathleen Leconge qui avait démissionné en juin 2022.

Il existe cependant des points de satisfaction :

La générosité des adhérents suite aux différents appels au don, la fidélité de nos bailleurs, l'intérêt renouvelé du public pour l'Afghanistan, malgré son effacement progressif du paysage informationnel en France, le succès de la vente d'artisanat, les nombreux événements organisés dans le cadre du centenaire, les concerts d'AMOS (collectif de musiciens animés par Florence Roussin), de l'engagement des bénévoles (tels que Sabiha Amaanan), le groupe Jeune d'AFRANE très actif. Et surtout l'incroyable résilience du peuple afghan, source d'admiration et d'inspiration. »

Rapport d'activité 2022

Le rapport d'activité est présenté sous forme de Power Point et commenté successivement par Claire Patard (conseillère pédagogique), Frédéric Pinto (responsable administratif et financier), Simon Cannone (Chef de mission) et Catherine Leclercq (secrétaire générale)

- aide alimentaire d'urgence pour les personnels des écoles que nous soutenions : 5 distributions qui ont touché 4361 (dont 5% de femmes) personnes et indirectement 2600 personnes
- aide financière d'urgence pour 89 familles nécessiteuses dans la région d'Hérat
- soutien à l'éducation dans différentes écoles officieuses
- début 2022 formation hivernale de 100 professeurs dans le Waras mais en respectant la non-mixité
- début 2022 cours complémentaires dispensés à 256 élèves dans deux villages du Waras
- développement du projet de formation en ligne. Il existe déjà 33 vidéos de sciences et 8 en mathématiques. Les vidéos sont disponibles sur notre chaine Youtube et partagées sur Facebook. Le site d'autoformation est en cours de finalisation.
- Afrane soutient un petit nombre de classes semi-clandestines. Les élèves sont très motivées. Il y a 4 cours à Dacht-e-Bartchi et un cours à Bamyian. Également soutien à des cours de FLE à Tcharikar.
- Également des projets wash (eau et assainissement) avec l'installation d'une pompe à eau à l'école Bibi Hafassa et la construction d'un mur d'enceinte dans une école de Dacht-e-Bartchi.
- Les Nouvelles d'Afghanistan poursuivent leur parution et on a atteint le n° 180.

- Concernant le centenaire, un comité a été créé qui a obtenu une subvention du ministère de l'Europe et des affaires étrangères). Il y a eu des manifestations culturelles dans toute la France ; on essaye de maintenir la dynamique.
- La vente d'artisanat 2022 s'est tenue sur 20 jours. Il y a eu plus de 500 visiteurs. 38 bénévoles (dont 17 nouveaux) se sont mobilisés, pour un bénéfice record de 29 k€.
- Le groupe Jeunes est très actif
- Témoignage en vidéo de Simon sur les contraintes administratives rencontrées en Afghanistan.

Un débat permet de préciser quelques points :

Si les distributions à Hérat semblent faibles, elles ont provoqué de fortes émotions parmi les bénéficiaires qui se sentaient ainsi moins abandonnés.

Les cours privés appelés aussi domestiques sont certainement connus des taliban mais semblent jusqu'à présent tolérés au moins dans certaines régions.

Les ressources de formation créées par AFRANE sont pérennes et pourront donc toujours être en accès libre.

Les compétences des formateurs nouvellement arrivés en France et de la conseillère pédagogique se sont fortement accrues et on peut souligner leur engagement.

Résolution n°2 : *L'assemblée générale après avoir entendu le rapport moral et d'activités pour l'année 2020 présenté par le président du CA et en avoir débattu, en approuve les termes.*

Rapport éthique

Blanche de Saizieu, membre de la commission éthique, fait part du rapport de la commission : comme chaque année, celle-ci n'a relevé d'anomalie dans le fonctionnement d'AFRANE. Elle approuve les démarches du bureau pour recouvrer les sommes volées en Afghanistan.

L'an dernier la commission avait proposé au groupe Jeunes de la solliciter s'il en avait besoin. Jusqu'à présent il n'y a pas eu de demande particulière.

Blanche souhaite que des candidatures viennent étoffer la commission surtout après le décès de Christiane Perdon.

Résolution n°3 : *L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport sur l'éthique de l'association présenté par la présidente par intérim de la commission d'éthique et en avoir débattu, en approuve les termes. Blanche de Saizieu est nommée présidente de la commission.*

Rapport financier 2022

Les comptes de l'association sont présentés par Gérard Lespinasse, trésorier de l'association.

Les documents sont joints en annexe.

Les recettes sont en baisse de 32 k€ par rapport à 2021. Les ventes, dons et cotisations ont augmenté. Pour l'AFD les 25 k€ en 2022 et les 300 k€ en 2021 sont les prises en compte respectives de la première tranche versée en 2020 qui portait sur 18 mois, d'août 2020 à janvier 2022.

Les subventions privées ont bien augmenté, avec beaucoup de nouveaux donateurs.

Le bénévolat a été valorisé 262 k€.

Les dépenses ont diminué de 5%.

Le résultat ressort à 17 k€, contre 12 k€ en 2021.

Les fonds propres se montent à 204 k€.

A noter que les subventions privées représentent 54% et les dons et manifestations 27% des recettes, la part des subventions publiques est tombée à 9%.

Les dépenses vont pour 78% au profit de l'Afghanistan.

Rapport du commissaire aux comptes

Monsieur Coureau, commissaire aux comptes, a procédé à l'examen des comptes de l'association. La synthèse en est communiquée à l'assemblée.

En son absence le trésorier lit le texte suivant transmis par le cabinet :

« Nous vous prions de bien vouloir excuser notre absence et nous vous remercions de lire ou faire lire la synthèse de notre rapport en précisant que nous certifions les comptes 2022 après prise en compte des corrections que nous avons suggérées et assortis des observations suivantes :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits caractéristiques de l'exercice, à savoir :

. la disparition de fonds pour un montant de 11.870 euros comptabilisé dans les charges de l'exercice ; le responsable financier, qui a quitté précipitamment l'Afghanistan car il s'est dit menacé, n'a pas été en mesure de donner des explications satisfaisantes ; AFRANE s'efforce de recouvrer tout ou partie de ces fonds.

. les pièces comptables venant de Kaboul sont rédigées en afghan et traduites par un interprète vacataire ; nous n'avons pu que considérer que les traductions étaient fiables du fait que nous ne connaissons pas la langue afghane. (Cf. note « Informations générales complémentaires » de l'annexe des comptes annuels)

. depuis la prise de pouvoir des talibans en 2021, les activités de formation ont fortement ralenti et les constructions sont devenues inexistantes. En revanche, AFRANE a continué avec ampleur ses actions d'urgence de distribution d'aide humanitaire directe.

. la question de l'attribution de la deuxième tranche de la subvention accordée par l'AFD est toujours en suspens.

. le président d'AFRANE, Philippe Bertonèche est décédé le 17 mars 2022. Il a été remplacé après l'Assemblée Générale 2022 par Nil Pitrat. »

L'assemblée générale remercie Gérard Lespinasse qui a assuré la responsabilité de trésorier pendant 19 ans et Monique Vermont qui l'a secondé depuis 2016.

Résolution n°4 : *Après avoir pris connaissance de la certification des comptes présentée par le cabinet Coureau, l'assemblée générale approuve les comptes et bilan qui lui ont été présentés pour l'année 2022. L'AG décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 d'un montant de 17 493.48 euros aux fonds propres de l'association.*

Les projets 2023

Nil Pitrat présente les projets élaborés pour l'année en cours.

- les cours en ligne vont être développés ; ce qui permet de continuer à soutenir l'éducation
- on étudie au cas par cas les demandes de soutien aux classes informelles en Afghanistan
- poursuite des distributions alimentaires
- exploration d'autres domaines peu sensibles comme par exemple l'agriculture, le WASH

Le fil conducteur est de permettre un égal accès aux hommes et aux femmes, ou aux garçons et aux filles.

Le montant du budget prévisionnel dépend de l'accord ou non de subvention de l'AFD et du Centre de Crise

Le budget de base 2023 s'élèverait à 518 k€ dont 127 k€ pour le fonctionnement en France (fonctionnement de l'association, salaires du siège, Nouvelles d'Afghanistan, centenaire) et 391 k€

pour les actions en Afghanistan et les formations en ligne réalisées depuis la France telles qu'elles viennent d'être décrites.

Le budget sollicité auprès de l'AFD est de 155 k€ pour développer davantage les formations à distance ; celui du Centre de crise est de 300 k€ pour l'aide d'urgence. Avec des cofinancements complémentaires, le budget total s'élèverait alors à 1 001 k€.

Résolution n°5 : *L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel qui lui a été présenté pour l'année 2023.*

Situation en Afghanistan

Éric Cheysson, invité à l'AG en tant que président de la Chaîne de l'espoir, témoigne de la situation actuelle en Afghanistan.

Un des drames de l'Afghanistan est la chape de plomb qui s'est abattue sur lui. Interdiction des femmes de s'inscrire à l'université. Pas de programme d'obstétrique dans le cursus médical.

L'hôpital français est à la fois un centre de soins et de formation. Il est un symbole fort.

La fuite des cerveaux est une catastrophe. Les missions (personnels soignants venant de France) viennent de reprendre. Il faut les multiplier pour compenser cette fuite des cerveaux.

Nous sommes inondés de patients du fait de la gratuité des soins ; il faut communiquer sur les critères de prise en charge : pathologies qui ne peuvent pas être soignées ailleurs, niveau de revenu des familles

D'où l'importance du dialogue et de la communication. Définir une ligne rouge est une décision collective.

R. Koetschet résume la situation générale en Afghanistan en quatre points :

- nos pires pronostics sont réalisés
- le système des taliban tient par la répression
- la communauté internationale est impuissante et indifférente
- malheureusement cette posture de répression se répand dans d'autres pays.

M. Zaher met cependant en avant la résistance de la population afghane même si elle n'est pas médiatisée.

Renouvellement des membres du CA

Le conseil d'administration est renouvelé chaque année par moitié environ, les mandats étant de deux ans.

Régis Koetschet n'a pas souhaité se représenter mais le Conseil d'administration propose qu'il soit nommé membre d'honneur d'AFRANE compte tenu de son implication dans l'association pour faire connaître l'Afghanistan, sa population et sa culture.

Résolution n°7 : *L'assemblée générale nomme Régis Koetschet membre d'honneur de l'Association, invité au conseil d'Administration*

Cette année ce sont 7 postes qui sont à pourvoir suite à des fins de mandat ou des démissions.

10 personnes se sont portées candidates. Seront élus titulaires les sept candidats qui auront obtenu le plus de voix et comme membres associés ceux qui auront obtenu au moins 10% des votes.

Le vote a lieu à bulletins secrets. Le nombre de suffrages exprimés a été de 100, présents ou représentés par des pouvoirs nominatifs.

Résolution n°8 : *L'assemblée générale acte le renouvellement du conseil d'administration : sont élus comme titulaires, par ordre alphabétique :*

- *Sabiha Amaanan,*
- *Étienne Gille*
- *Éric Lavertu*
- *Florian Le Page*
- *Catherine Leclercq*
- *Anne-Marie Moulin*
- *Nil Pitrat*

Sont élus membres associés :

- *Françoise Barthelemy*
- *Marouf Ghegediban*
- *Jean-Bernard Veron*

Fin de la séance à 18h30

Pièces jointes :

- Comptes simplifiés et bilan 2022
- Budget prévisionnel 2023